

## COMMUNE DE WINKEL

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU 21 MAI 2026

***Sous la présidence de Monsieur Edouard EDER, Maire***

Monsieur EDER souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : Mmes MM. : Angélique FUETTERER, Gérard FROEHLI Adjoint au Maire, Martine GLENZ, Gabrielle EMMELIN, Anne WEIMER, Nathalie HOCHENAUER, Laurent SCHMITT, Jean SCHMITT, Quentin FROEHLI, Conseillers Municipaux.  
Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme HEINIS Lucie à M. EDER Edouard  
Désignation du secrétaire de séance : Mme Laetitia MODERN

Ordre du jour :

- 1 – Approbation des Procès-verbaux du 17 avril 2026
- 2 – Acceptation d'un don
- 3 – Devis Direct Signalétique
- 4 – ONF : Bois de service

Divers / Info :

- Désignation de la déléguée pour la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté)
- Désignation du référent du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de la CCS (Communauté de Communes Sundgau)
- Désignation du délégué CCID (Commission Communales des Impôts Directs) de la CCS (Communauté de Communes Sundgau)
- Compte-rendu des délégués aux diverses réunions
- Compte-rendu de la réunion avec le Chef de la Brigade Verte
- Compte-rendu de la réunion avec M. Remy Kornmann de l'ONF
- Signature des Conseillers du formulaire de consentement individuel RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) pour la mise à jour du PSC (Plan Communal de Sauvegarde) de Winkel

**POINT 1 – Approbation des procès-verbaux de la réunion du 17 avril 2026**

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations au sujet du procès-verbal du 17 avril 2026, expédié à tous les membres.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**POINT 2 – Acceptation d'un don**

Délibération N° 2026-33

« L'association de la gestion de la Batteuse » a effectué un don de 19'000,00 €.

Le Conseil Municipal, après délibération,

**DECIDE à l'unanimité**

d'accepter ce don d'un montant total de 19'000,00 €.

**POINT 3 – Devis Direct Signalétique****Délibération N° 2026-34**

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la société DIRECT SIGNALÉTIQUE de Hazebrouck pour la mise en place de la limitation de vitesse à 30 km/h dans tout le village pour un montant de 2'241,74 € HT.

Le Conseil Municipal, décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**D'APPROUVER** le devis de DIRECT SIGNALÉTIQUE pour un montant de 2'241,74 € HT

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer l'acceptation du devis et autorise le maire à déposer les demandes de subventions et à signer tout acte relatif au projet.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026.  
Chapitre 021 – section investissement 2157

**POINT 4 – ONF : Bois de service****Délibération N° 2026-35**

Le Maire présente au Conseil Municipal les explications faites par le responsable de l'unité Territoriale du Jura Alsacien en ce qui concerne le bois de service attribuer aux divers bûcherons selon la convention collective ainsi que le bois de service donner pour service rendu.

Il convient de mettre à jour le bois de service donner pour service rendu pour l'année 2026 comme suit :

Mr KUGLER Gregory = 2 Stères pour les deux mois travaillés pour le village (ONF)

Mr KORNMANN Remy = 10 Stères pour les dix mois travaillés pour le village (ONF)

Mme BLIND Monique = 2 Stères pour la prise des réservations pour la salle la Batteuse jusqu'à sa démission en janvier 2026.

Le Conseil Municipal, après délibération,

**DECIDE à l'unanimité**

d'accepter la mise à jour de l'attribution du bois de service pour l'année 2026

**POINT 17 – Divers**

Monsieur le Maire désigne Mme HOCHENAUER Nathalie déléguée pour la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

À la demande de la CCS (Communauté de Communes Sundgau) un référent de leur PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de la commune de Winkel doit être désigné, a été désigné Monsieur Laurent SCHMITT.

À la demande de la CCS (Communauté de Communes Sundgau) un délégué CCID (Commission Communale des Impôts Directs) de la commune de Winkel doit être désigné, a été désigné Madame Gabrielle EMMELIN.

Les délégués des diverses commissions ont fait un bref compte-rendu des diverses réunions dont ils ont été invités, la plupart était pour l'élection des nouveaux membres.

Monsieur le Maire souhaite faire part aux conseillers municipaux d'un bref compte-rendu de la réunion avec le chef de la brigade verte, il s'avère que l'on peut beaucoup plus les solliciter mais cela n'a jamais été le cas. Monsieur le Maire ainsi que les adjoints sont tenus de les contacter si besoin.

Monsieur le Maire souhaite faire part aux conseillers municipaux un compte-rendu de la réunion avec Monsieur Remy KORNMANN en ce qui concerne les divers travaux signés par l'ancien conseil municipal et surtout le bois d'affouage. Ce bois n'était à ce jour toujours pas façonné par manque de bûcherons. Monsieur Kornmann nous propose deux entreprises extérieures pour assumer ce travail.

Le devis a été signé pour les administrés de Winkel.

Ensuite Monsieur Kornmann explique qu'après constatations sur le terrain, le chemin de la parcelle 11 de la forêt communale est relativement dégradé.

Dégradation en partie résultante de l'exploitation des bois mais également il me semble suite à un manque d'entretien.

Ce chemin doit d'autre part être utilisé par les grumiers pour le transport des bois et à ce stade est donc à la limite impraticable.

Une réfection me semble donc nécessaire si bien évidemment les finances communales pouvaient permettre une telle opération.

Monsieur le Maire et tous les conseillers décident de ne pas donner suite à sa demande pour des raisons de budget.

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint explique les divers problèmes de coupes et de martelage.

Cela va être contrôlé pour l'année 2027 et moins de bois vont être coupés car l'explication est simple, la forêt se régénère tous les ans de 6 m<sup>3</sup> mais il y a plus de 2000 m<sup>3</sup> coupé chaque année.

Monsieur le Maire expose que pour la mise à jour de PCS (Plan communal de Sauvegarde) de la commune de Winkel, tous les conseillers doivent signer un formulaire de consentement individuel RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Les formulaires ont été lu et signé par tous les conseillers.

Madame HOCHENAUER informe le conseil municipal que le nouveau site internet est bien terminé et en ligne et qu'une page FACEBOOK a été créé pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Le Maire : Edouard EDER

Le Secrétaire de Séance : Laetitia MODERN